

# Modalités d'Évaluation - BTS MCO en Alternance (Sur 2 Ans)

## Objectif

Ce document a pour objectif de préciser les modalités d’évaluation des étudiants préparant le BTS Management Commercial Opérationnel (MCO) en alternance, afin de suivre leur progression, les préparer aux épreuves officielles et évaluer leurs compétences professionnelles.

## 1. Cadre général de l’évaluation

Les évaluations visent à :

- Suivre la progression des compétences professionnelles et académiques.

- Préparer aux épreuves terminales du BTS.

- Identifier les axes de progrès individuels.

- Valoriser les apprentissages issus de l'alternance.

Les évaluations se déroulent tout au long des deux années de formation, et comprennent des évaluations formatives et sommatives.

## 2. Types d’évaluations

2.1. Évaluations ponctuelles :

- Fréquence : toutes les 3 à 4 semaines, en centre de formation.

- Objectifs : vérifier l’assimilation des contenus disciplinaires (culture économique, droit, management, marketing, gestion opérationnelle…).

- Format : QCM, cas pratiques, questions de cours, études de cas, devoirs surveillés.

- Notation : sur 20, avec une grille d’évaluation partagée avec les étudiants.

2.2. BTS blancs :

- Fréquence :

- Année 1 : 1 BTS blanc en fin de 2e semestre (mars-avril).

- Année 2 : 2 BTS blancs (novembre et février/mars).

- Objectifs : mise en situation complète d’examen.

- Format : épreuves écrites et orales dans les conditions réelles du BTS.

- Épreuves simulées : Économie – Droit – Management, Gestion opérationnelle, Développement de la relation client, Animation de l’offre, Épreuve orale E5 (évaluation formative)

2.3. Évaluations en entreprise :

- Fréquence : 2 fois par an (décembre et juin) via une fiche d’évaluation remplie par le tuteur.

- Critères : Implication et autonomie, professionnalisme et posture commerciale, maîtrise des missions confiées, lien entre formation et missions réalisées.

## 3. Suivi individuel

- Entretien semestriel avec l’équipe pédagogique pour faire le point sur les résultats, les difficultés et les progrès.

- Livret de suivi rempli par l’alternant, l’entreprise et le référent pédagogique.

## 4. Modalités spécifiques à l’oral (épreuve E5 et E6)

- Préparation progressive des dossiers professionnels (E5) à partir du second semestre de la première année.

- Simulation d’oraux en classe avec grille d’évaluation et retours détaillés.

- Accompagnement personnalisé sur la rédaction des fiches et la préparation à l'entretien.

## 5. Notation et barème

- Les notes des BTS blancs et évaluations ponctuelles sont prises en compte dans la moyenne générale semestrielle.

- Un bulletin est remis à chaque fin de semestre, accessible à l’alternant et à son entreprise.

- Les critères d’évaluation sont conformes au référentiel du BTS MCO.

## 6. Communication avec l’entreprise

- Les résultats majeurs (BTS blancs, entretiens de suivi) sont communiqués au tuteur.

- Une réunion annuelle avec l’entreprise permet un bilan de la progression de l’alternant.